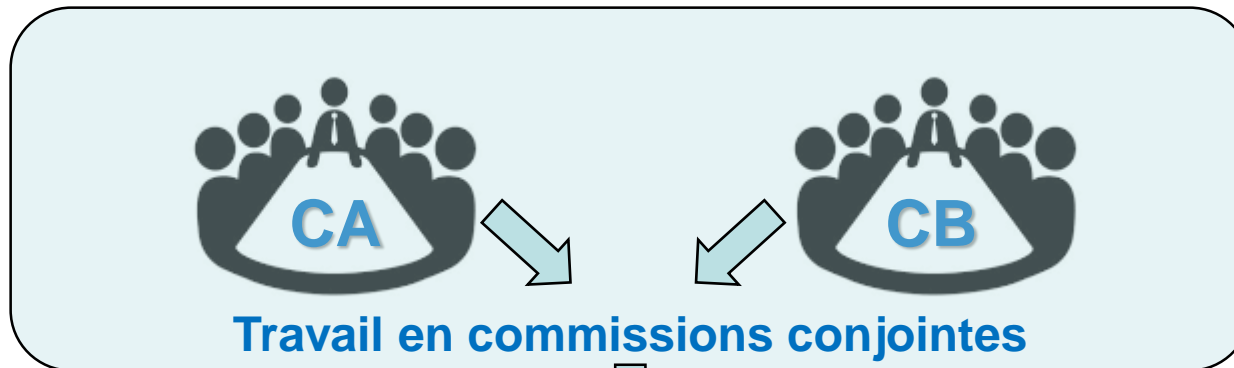




Projet de 11^e Programme (2019-2024)

Élaboration du 11^e programme

Rappel organisation du travail et calendrier



12 réunions
d'avril 2017 à
septembre 2018

Cadrage

- Lettres ministérielles du 28 novembre 2017 et du 27 juillet 2018
- Loi de finances pour 2018

Élaboration du document 11^e programme

Travail thématique

- COMIN
- Commission Littoral
- Commission communication & action internationale

Objectif **ADOPTION**
le 4 octobre 2018

- ⇒ **CB** donne un avis conforme sur le 11^e programme
- ⇒ **CA** délibère pour adopter le 11^e programme

Élaboration du 11^e programme

Rappel sur les orientations stratégiques

- Deux orientations principales :

- ↪ L'**atteinte des objectifs environnementaux**, priorité de l'intervention
- ↪ La **solidarité** avec les territoires ruraux les plus défavorisés

- Les autres orientations :

- ↪ Un programme **incitatif** : des taux élevés pour favoriser l'engagement des travaux prioritaires
- ↪ Un programme **sélectif** : agir là où c'est le plus efficace et prioritairement pour atteindre les objectifs
- ↪ Un programme **plus lisible**
- ↪ Un programme **plus simple**
- ↪ Un programme **territorialisé** pour assurer la cohérence locale

La prise en compte de la réduction des interventions

↳ Articulation de 3 leviers pour faire face à la baisse entre le 10^e et le 11^e programme

- Baisse des taux d'aides
 - Taux maximal = 70%
 - Taux prioritaire = 50%
 - Taux d'accompagnement = 30%
- Abandon de dispositifs d'aides
- Sélectivité renforcée pour répondre prioritairement aux enjeux du Sdage

- **Domaine 1 : fonctionnement**
 - Interventions incompressibles, maintenir une capacité à faire émerger les projets
- **Domaine 2 : « petit cycle »**
 - Interventions qui portent l'essentiel de l'effort de réduction
- **Domaine 3 : « grand cycle »**
 - Interventions majoritairement préservées avec une baisse modérée
 - Mais hausse sur :
 - Restauration des milieux aquatiques
 - Lutte contre la pollution agricole

Accompagner la mise en œuvre des objectifs du Sdage : les Sage

Opérations aidées	Taux d'aide plafond
Le pilotage et l'animation du Sage (en élaboration, approuvé ou en révision)	Prioritaire / Maximal
Études au titre de l'élaboration du Sage	Maximal
Études au titre de la mise en œuvre ou de la révision du Sage	Prioritaire
Actions de communication spécifiques au Sage (élaboration, mise en œuvre ou révision)	Prioritaire
Suivi des milieux et de la qualité de l'eau	<i>Voir chapitre C.1.3</i>
Information/sensibilisation	<i>Voir chapitre C.1.4</i>

Les Sage dans la politique Loire-Bretagne

- Place importante dans la politique de l'eau menée sur le bassin Loire-Bretagne
- Renforcer l'articulation entre :
 - les Sage et les contrats territoriaux
 - entre Sage
- Feuille de route pluriannuelle partagée avec l'agence de l'eau
- La feuille de route intègre les engagements de mutualisation